

Faculté des sciences de l'éducation

Baccalauréat en enseignement du français langue seconde

Projet de modification de programme

Préparé par

Valérie Amireault, Philippa Bell, Sonia Robitaille et Michael Zuniga
Professeures et professeur au Département de didactique des langues

Révisé par

Véronique Israël
Agente de recherche et de planification, Faculté des sciences de l'éducation

Mai 2025

Table des matières

1 – IDENTIFICATION DU PROGRAMME	3
1.1 Description du programme	3
1.2 Historique et évolution du programme	5
2 – PROJET DE MODIFICATION	7
2.1 Nature de la modification	7
2.2 Justification de la modification	7
2.3 Vitalité actuelle du programme	9
2.4 Retombées attendues de la modification	11
2.5 Entrée en vigueur	12
2.6 Consultations	12
3 – RESSOURCES NÉCESSAIRES.....	14
4 – NOUVEAU RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES PROFESSIONNELLES	15
4.1 Compétences professionnelles en enseignement	15
4.2 Stages	15
5 – ANNEXES	16

1 – IDENTIFICATION DU PROGRAMME

1.1 Description du programme

Type du programme	Baccalauréat
Nom du programme	Baccalauréat en enseignement du français langue seconde
Code(s) du programme	7177
CAFF (Indiquer un CAFF pour chacun des codes de profil ou concentration s'il y a lieu)	7502
Grade ou diplôme	Bachelier, bachelière en éducation, B. Ed.
Unité de rattachement du programme	Unité de programmes de premier cycle en didactique des langues
Caractéristiques du programme	Programme départemental

La modification de programme de baccalauréat en enseignement du français langue seconde (BEFLS) présentée s'inscrit dans la foulée des réflexions qui ont suivi la publication du nouveau référentiel des compétences professionnelles pour la profession enseignante (MEQ, 2020). Dans les dernières années, les travaux du comité d'implantation de ce nouveau référentiel au sein du programme ont permis, à la suite de consultations et de discussions auprès de personnes étudiantes actuelles et anciennes, de personnes chargées de cours et du corps professoral du Département de didactique des langues et des membres du comité de programmes de l'Unité de programmes de 1er cycle en didactique des langues, de proposer une refonte du programme qui puisse répondre de façon plus adéquate aux réalités du milieu de l'enseignement.

Particularités du programme

Le BEFLS est lié au Département de didactique des langues (DDL) de la Faculté des sciences de l'éducation de l'UQAM. Les personnes étudiantes dans ce programme seront amenées à œuvrer dans divers contextes d'enseignement du français langue seconde, de l'éducation préscolaire à l'éducation des adultes. Elles pourront notamment travailler en classe d'accueil au primaire ou au secondaire, en classe d'immersion, en français langue seconde (FLS) de base et en francisation des adultes. Elles rencontreront des personnes apprenantes aux réalités et besoins variés, issues de l'immigration ou non, en apprentissage de la langue ou en apprentissage à la fois de la langue et de la littérature.

Ce programme s'appuie sur une collaboration avec d'autres départements de l'UQAM afin d'offrir aux futures personnes enseignantes des cours obligatoires et complémentaires qui les outilleront pour devenir des spécialistes de l'enseignement du FLS:

- Département d'éducation et de formation spécialisées (Faculté des sciences de l'éducation);

- Département d'éducation et pédagogie (Faculté des sciences de l'éducation);
- Département de linguistique (Faculté des sciences humaines)
- Département de psychologie (Faculté des sciences humaines);
- Département de mathématiques (Faculté des sciences);
- École de langues (Faculté de communication)

La participation de ces différents départements et de l'École de langues est essentielle et permet d'offrir une formation aux contenus variés et adaptés à la réalité de la diversité des contextes d'enseignement dans lesquels travailleront les personnes étudiantes. Ainsi, le programme les outillera pour travailler au secteur des jeunes (préscolaire, primaire et secondaire) et au secteur des adultes, que ce soit en classe d'accueil, en classe d'immersion, en français de base et enrichi ainsi qu'en francisation. Ce nouveau programme de BEFLS propose une solide formation en didactique du français langue seconde offrant des cours intégrant différentes compétences (p. ex., compréhension et production écrites, grammaire et vocabulaire) et mettant en exergue des approches novatrices (p. ex. approches plurilingues) et des enjeux actuels en enseignement du français langue seconde. De plus, il offrira l'occasion aux futures personnes enseignantes d'expérimenter elles-mêmes l'apprentissage d'une nouvelle langue. Par ses activités de recherche, le programme permettra aussi aux futures personnes enseignantes de s'initier à la recherche en didactique du français langue seconde en concevant et en réalisant un projet de recherche lors de la dernière année de leur formation. Ainsi, ce nouveau programme contribuera à former des personnes praticiennes réflexives et à l'affût des avancées en didactique du français langue seconde, et prêtes à faire une différence dans leur futur milieu d'enseignement, ou encore à poursuivre à la maîtrise en didactique des langues.

Les liens entre la théorie et la pratique sont véritablement au cœur de ce nouveau programme. La place des différents cours dans la grille de cheminement a été revue afin de préparer judicieusement les personnes étudiantes à leurs différents stages: stage 1 de sensibilisation au primaire ou au secondaire, stage 2 au primaire, stage 3 au secondaire et stage 4 offrant différentes options selon les visées d'insertion professionnelles des personnes étudiantes (par ex. stage long au secteur jeune ou aux adultes, stage court au secteur jeune puis stage court aux adultes ou hors Québec). Un stage 4 long en situation d'emploi demeurera aussi possible selon certaines conditions d'accès.

Également, la quatrième et dernière année de la formation a été revue et remodelée en deux profils distincts (Profil 'Pratique supervisée' et Profil 'Stage') afin de proposer aux personnes étudiantes un parcours flexible selon leurs besoins et leurs aspirations. Ainsi, il sera désormais possible pour les personnes étudiantes du profil 'Pratique supervisée', selon certaines conditions d'accès, d'effectuer un internat dans le milieu, favorisant ainsi leur intégration en emploi tout en bénéficiant d'un accompagnement universitaire. Pendant cette pratique supervisée, les stagiaires prépareront et mettront en œuvre leur projet de recherche. Par ailleurs, le profil 'Stage' permettra aux personnes étudiantes de parfaire leur formation à la session d'automne de la dernière année avec un cours obligatoire sur le bilinguisme, deux cours complémentaires au choix et un cours libre. Cette option leur offrira la possibilité d'approfondir leurs connaissances sur des éléments spécifiques, selon leurs besoins, puis d'effectuer ensuite un stage à la session d'hiver. Dans ce profil également, les activités de recherche (préparation et mises en œuvre) seront réalisées.

1.2 Historique et évolution du programme

Le programme a été transféré en 2009 de l'ancien Département de linguistique et didactique des langues à la Faculté des sciences humaines, au sein du nouveau Département de didactique des langues à la FSÉ, et n'a jamais fait l'objet d'une évaluation.

Nature et date de la dernière évaluation

Date de la dernière modification majeure

Ce programme n'a jamais fait l'objet d'une évaluation.

Aucune évaluation du programme n'a eu lieu au cours des cinq dernières années (2020-2025).

Les modifications mineures suivantes ont été effectuées au cours de cette période:

2024		
Résolution/doc. CE : 2023-VRVA-1715	Date CE : 2024-02-13	Cote de document : -
Résolution CA : -	Date CA : -	Entrée en vigueur : Hiver 2024
Résolution du Conseil académique :		
Modification mineure - Conditions d'admission (1551, 1552, 1553, 1554, 1555, 1711, 1712, 1713, 1714, 6694, 7088, 7176, 7177, 7489, 7593, 7652, 7653, 7657, 7951, 7954)		
Modification des conditions d'admission en ce qui a trait aux exigences linguistiques en ajoutant une exemption pour les étudiants ayant effectué les deux dernières années du secondaire en français.		
Résolution/doc. CE : 2024-VRVA-1744	Date CE : 2024-02-08	Cote de document : -
Résolution CA : -	Date CA : -	Entrée en vigueur : Hiver 2024
Résolution du Conseil académique :		
Modification mineure - Conditions d'admission (6694, 7088, 7176, 7177, 7593)		
•Assouplissement des conditions d'admission afin de s'arrimer à la majorité des programmes de 1er cycle en enseignement :		
Base études universitaires : le nombre de crédits minimal requis pour une admission est fixé à 15 crédits (5 cours).		
•Retrait de la moyenne minimale requise pour le baccalauréat en enseignement du français langue seconde (7177), le baccalauréat en enseignement de l'anglais langue seconde (7176) et le baccalauréat en éducation préscolaire et enseignement primaire (6694 et 7593).		

2022:

-Modification mineure au programme de baccalauréat en enseignement du français langue seconde (préalables académiques pour le cours DLS3205) (RÉSOLUTION 2022-1 Comité de programme de l'unité de programmes de 1er cycle en didactique des langues, 2022)

Les informations suivantes concernent la transformation du corps professoral du DDL impliqué dans le programme de BEFLS :

Embauche :

Kevin Papin – juin 2022

Sonia Robitaille – juillet 2022
Nicolas Guichon – janvier 2023
Catherine Maynard – juin 2024
Rachel Lindberg – prévue pour juin 2025

Congé sans solde :

Andréanne Gagné (2023-2025)
Kévin Papin (en cours)

Démission ou changement de département :

Simon Collin – juin 2024
Nicola Guichon – juin 2024
Andréanne Gagné – janvier 2025

Retraite:

Gladys Jean – décembre 2023

2 – PROJET DE MODIFICATION

2.1 Nature de la modification	
<p>Modification de programme</p> <p><input type="checkbox"/> Appellation</p> <p><input type="checkbox"/> Grade octroyé</p> <p style="padding-left: 20px;"><input type="checkbox"/> Mention au diplôme</p> <p><input checked="" type="checkbox"/> Objectifs du programme</p> <p><input type="checkbox"/> Politiques d'admission</p> <p style="padding-left: 20px;"><input type="checkbox"/> Capacité d'accueil</p> <p style="padding-left: 20px;"><input type="checkbox"/> Régime d'études</p> <p style="padding-left: 20px;"><input checked="" type="checkbox"/> Conditions d'admission</p> <p style="padding-left: 20px;"><input type="checkbox"/> Critères et méthodes de sélection</p> <p><input type="checkbox"/> Règlements pédagogiques particuliers</p> <p><input checked="" type="checkbox"/> Structure du programme</p> <p style="padding-left: 20px;"><input checked="" type="checkbox"/> Cours obligatoires</p> <p style="padding-left: 20px;"><input checked="" type="checkbox"/> Cours optionnels</p> <p style="padding-left: 20px;"><input checked="" type="checkbox"/> Cheminement type</p> <p style="padding-left: 20px;"><input type="checkbox"/> Profil(s) ou concentration(s)</p> <p><input type="checkbox"/> Autre</p> <p>Spécifiez :</p>	<p>Création / modification / retrait de cours</p> <p><input checked="" type="checkbox"/> Création de cours</p> <p><input checked="" type="checkbox"/> Modification de cours</p> <p><input checked="" type="checkbox"/> Retrait de cours</p>

2.2 Justification de la modification

La principale raison de cette modification majeure du BEFLS est l'implantation du nouveau référentiel des compétences professionnelles de la profession enseignante, actualisé en 2020 pour mieux refléter les défis éducatifs et sociaux du Québec, notamment en matière d'inclusion, de diversité culturelle et linguistique. Ce référentiel comprend désormais 13 compétences, par rapport à 12 dans la version précédente (MEQ, 2020).

Ce référentiel vise à valoriser la formation à l'enseignement et la profession enseignante. Il oriente l'élaboration et l'agrément des programmes de formation, et le Comité d'agrément des programmes de formation à l'enseignement (CAPFE) veille à ce que chaque programme de formation initiale respecte les orientations ministérielles et favorise le développement des compétences professionnelles prescrites. Ce cadre contribue ainsi à renforcer la qualité de la formation offerte dans les facultés des sciences de l'éducation (MEQ, 2020).

Pour répondre aux orientations du nouveau référentiel, des modifications sont requises à plusieurs niveaux dans l'ensemble des programmes en enseignement. Ces ajustements, à la fois de fond et de forme, ont été présentés au Comité d'agrément des programmes de formation à l'enseignement (CAPFE) à l'aide du plan de déploiement institutionnel (annexe 1), adopté par tous les programmes en enseignement de l'UQAM. Ce plan constitue la base des changements envisagés. Plus

précisément, il s'agit de mettre en place un continuum de formation favorisant le développement progressif des compétences professionnelles sur les quatre années de la formation initiale, tant sur le plan des compétences transversales que des compétences propres au champ du français langue seconde. C'est dans cette perspective qu'une modification majeure du programme de BEFLS est proposée afin d'ancrer davantage une approche-programme.

À la lumière des orientations du nouveau référentiel (MEQ, 2020), il importe de rappeler que la formation initiale a pour rôle de former des personnes professionnelles de l'éducation en enseignement du français langue seconde qui soient compétentes, dotées d'un esprit critique, capables d'élaborer une pratique réflexive et de s'engager dans un projet de développement professionnel.

Concrètement, depuis 2021, le comité chargé de l'implantation du nouveau référentiel a réalisé plusieurs actions en appui à cette proposition de modification majeure :

- Organisation d'une journée d'étude avec des personnes chargées de cours, consacrée à des échanges sur le nouveau référentiel;
- Consultation auprès des personnes étudiantes du programme par le biais d'un sondage, de rencontres avec le comité de programme et de discussions sur le cheminement proposé;
- Consultation auprès du corps professoral et des personnes chargées de cours concernant les compétences professionnelles et leur intégration dans le programme révisé;
- Analyse de programmes comparables en formation des maîtres en français langue seconde;
- Consultation de programmes de formation connexes pour assurer une cohérence avec les principes du nouveau référentiel.

2.3 Vitalité actuelle du programme

Selon le rapport de la trousse d'évaluation Analysisia (annexe 4), le programme a reçu en moyenne 289 demandes d'admission annuellement entre 2014-2015 et 2023-2024.

Pendant la même période, en moyenne, 63 personnes étudiantes se sont inscrites par année dans le programme, ce qui porte le taux d'inscription moyen à 29%. Il est important de préciser que, pour ces années, le programme était contingenté à 90 admissions (nouvelles inscriptions) par année universitaire.

Tableau 1 Admission, offres et nouvelles inscriptions

Année académique	Demandes	Refus	Offres	Taux d'admission	Désistements	Nouveaux inscrits	Taux d'inscription
2014-15	377	115	262	69,5	181	81	30,9
2015-16	362	97	265	73,2	192	73	27,5
2016-17	314	59	255	81,2	180	75	29,4
2017-18	306	78	228	74,5	152	76	33,3
2018-19	288	81	207	71,9	141	66	31,9
2019-20	314	108	206	65,6	138	68	33,0
2020-21	287	37	250	87,1	187	63	25,2
2021-22	264	81	183	69,3	122	61	33,3
2022-23	187	46	141	75,4	107	34	24,1
2023-24	188	48	140	74,5	112	28	20,0
Moyenne	289	75	214	74,0	151	63	29,2

L'année académique comprend l'été, l'automne et l'hiver (par exemple, l'année 2012-13 inclut l'été 2012, l'automne 2012 et l'hiver 2013).

Toutes les demandes d'admission précédant l'inscription définitive d'un étudiant à un programme sont incluses. Sont donc exclues les demandes dues à un changement de concentration ou de profil en cours d'études.

Aux cycles supérieurs, les refus incluent les admissions à une propédeutique. Les offres d'admission comprennent les admissions conditionnelles et les admissions définitives.

Taux d'admission = Nombre d'offres d'admission / Nombre de demandes d'admission. Taux d'inscription = Nombre de nouveaux inscrits / Nombre d'offres d'admission.

Entre 2014 et 2023, le programme enregistrait en moyenne, chaque automne, 63 nouvelles inscriptions et 166 réinscriptions. Nous remarquons que le nombre de nouvelles inscriptions dans le programme tend à diminuer depuis 2014 (81 en 2014-2015 et 28 en 2023-2024). La décroissance que nous pouvons observer quant à la baisse constante des nouvelles inscriptions peut s'expliquer, entre autres, par la tolérance accordée aux personnes non légalement qualifiées dans les milieux, susceptible de provoquer une diminution des personnes déjà détentrices d'un baccalauréat dans un autre domaine et souhaitant maintenant s'engager dans une formation initiale en enseignement. Également, notons que l'offre de cours de francisation ou l'ouverture de classes d'accueil dans les différents milieux scolaires sont tributaires des politiques en immigration et du financement gouvernemental. Récemment, le contexte actuel lié à la baisse du financement des classes de francisation et les politiques en matière d'immigration ont exacerbé cette situation. Il s'agit donc d'un contexte incertain, et une personne qui s'engage dans un programme de 4 ans veut être sûre des possibilités d'emploi dans son domaine d'expertise.

L'entrée dans le programme se fait à la session d'automne. En moyenne, la très grande majorité des inscriptions (96,8 %) étaient à temps complet.

Tableau 2.0a Inscriptions et régimes d'études dans le programme (par trimestre d'automne)

Trimestre	Total	Nouveaux inscrits				Réinscrits				Total par régime d'études			
		TC	TP	Total		TC	TP	Total		TC		TP	
				Nbre	%			Nbre	%	Nbre	%	Nbre	%
Automne 2014	247	79	2	81	32,8	165	1	166	67,2	244	98,8	3	1,2
Automne 2015	236	72	2	74	31,4	159	3	162	68,6	231	97,9	5	2,1
Automne 2016	252	73	2	75	29,8	173	4	177	70,2	246	97,6	6	2,4
Automne 2017	259	74	2	76	29,3	180	3	183	70,7	254	98,1	5	1,9
Automne 2018	251	61	4	65	25,9	184	2	186	74,1	245	97,6	6	2,4
Automne 2019	235	66	4	70	29,8	164	1	165	70,2	230	97,9	5	2,1
Automne 2020	240	57	5	62	25,8	178	0	178	74,2	235	97,9	5	2,1
Automne 2021	231	52	11	63	27,3	166	2	168	72,7	218	94,4	13	5,6
Automne 2022	181	27	7	34	18,8	142	5	147	81,2	169	93,4	12	6,6
Automne 2023	150	22	5	27	18,0	115	8	123	82,0	137	91,3	13	8,7
Moyenne	228	58	4	63	27,5	163	3	166	72,5	221	96,8	7	3,2

Le régime d'études est le régime au premier trimestre d'activité dans le programme. Au 1er cycle, les crédits d'activité sont comptés afin de déterminer le régime d'études (12 crédits et plus = temps complet, moins de 12 crédits = temps partiel). Aux cycles supérieurs, le régime déclaré est utilisé.

Quant à la session d'hiver, le programme ne compte généralement aucune nouvelle inscription, mais enregistre en moyenne 202 réinscriptions, dont 98 % à temps complet.

Tableau 2.0b Inscriptions et régimes d'études dans le programme (par trimestre d'hiver)

Trimestre	Total	Nouveaux inscrits				Réinscrits				Total par régime d'études			
		TC	TP	Total		TC	TP	Total		TC		TP	
				Nbre	%			Nbre	%	Nbre	%	Nbre	%
Hiver 2015	222	0	0	0	0,0	220	2	222	100,0	220	99,1	2	0,9
Hiver 2016	216	0	0	0	0,0	212	4	216	100,0	212	98,1	4	1,9
Hiver 2017	232	0	0	0	0,0	228	4	232	100,0	228	98,3	4	1,7
Hiver 2018	236	0	0	0	0,0	233	3	236	100,0	233	98,7	3	1,3
Hiver 2019	229	0	0	0	0,0	226	3	229	100,0	226	98,7	3	1,3
Hiver 2020	213	0	0	0	0,0	211	2	213	100,0	211	99,1	2	0,9
Hiver 2021	218	0	0	0	0,0	216	2	218	100,0	216	99,1	2	0,9
Hiver 2022	200	0	0	0	0,0	196	4	200	100,0	196	98,0	4	2,0
Hiver 2023	161	0	0	0	0,0	154	7	161	100,0	154	95,7	7	4,3
Hiver 2024	132	0	0	0	0,0	126	6	132	100,0	126	95,5	6	4,5
Moyenne	206	0	0	0	0,0	202	4	206	100,0	202	98,2	4	1,8

Le régime d'études est le régime au premier trimestre d'activité dans le programme. Au 1er cycle, les crédits d'activité sont comptés afin de déterminer le régime d'études (12 crédits et plus = temps complet, moins de 12 crédits = temps partiel). Aux cycles supérieurs, le régime déclaré est utilisé.

Quant à la déperdition, elle s'élevait en moyenne à 38 % entre 2014-2015 et 2023-2024, selon le rapport Analysisia. Encore une fois, le contexte socio-économique peut expliquer cette déperdition. La pénurie de personnel enseignant dans les milieux scolaires fait en sorte que de plus en plus de personnes étudiantes reçoivent des offres de contrat de remplacement ou de suppléance. Le contexte économique étant ce qu'il est (coût de la vie élevé), fait en sorte que les personnes étudiantes ont tendance à privilégier un emploi et délaisse leur formation universitaire en se disant qu'elles pourront toujours se réinscrire au

programme le cas échéant. Ainsi, les besoins économiques prennent le dessus sur la formation des futures personnes enseignantes et ce phénomène n'est pas exclusif au BEFLS.

Tableau 3.0 Déperdition dans le programme

Année académique	Nouveaux inscrits	Diplômés	Actifs	Déperditions		Distribution des déperditions par catégorie					
						Exclusions		Changements de programme		Abandons des études à l'UQAM	
				Nbre	%	Nbre	%	Nbre	%	Nbre	%
2014-15	81	48	0	33	40,7	5	15,2	13	39,4	15	45,5
2015-16	73	45	0	28	38,4	4	14,3	9	32,1	15	53,6
2016-17	75	46	1	28	37,3	7	25,0	12	42,9	9	32,1
2017-18	76	43	5	28	36,8	5	17,9	11	39,3	12	42,9
2018-19	66	33	7	26	39,4	2	7,7	13	50,0	11	42,3
2019-20	68	30	12	26	***	1	***	11	***	14	***
2020-21	63	12	22	29	***	5	***	8	***	16	***
2021-22	61	0	41	20	***	1	***	5	***	14	***
2022-23	34	0	25	9	***	3	***	3	***	3	***
2023-24	28	0	24	4	***	0	***	1	***	3	***
Moyenne	63	26	14	23	38,5	3	16,1	9	40,6	11	43,4

Déperdition : Sortie prématurée (avant la diplomation) d'une partie des effectifs engagés dans un programme d'études.

Le taux de déperdition n'est pas calculé quand le nombre d'étudiants actifs est égal ou supérieur à 15 % du nombre de nouveaux inscrits.

Taux de déperdition = Nombre de déperditions / Nombre de nouveaux inscrits.

Quant au taux de diplomation, il s'élevait à 59,3 %, pour une durée moyenne des études de 12,8 trimestres.

Tableau 4.0 Taux de diplomation et durée des études

Année académique	Nouveaux inscrits	Déperdition	Actifs	Taux d'actifs	Diplômés	Taux diplomation			Durée moyenne			Durée réelle moyenne		
						TC	TP	Total	TC	TP	Total	TC	TP	Total
2014-15	81	33	0	0,0	48	59,5	50,0	59,3	12,2	14,0	12,3	10,9	12,0	10,9
2015-16	73	28	0	0,0	45	63,4	0,0	61,6	13,1	0,0	13,1	11,1	0,0	11,1
2016-17	75	28	1	1,3	46	63,0	0,0	61,3	13,5	0,0	13,5	11,5	0,0	11,5
2017-18	76	28	5	6,6	43	58,1	0,0	56,6	12,8	0,0	12,8	11,2	0,0	11,2
2018-19	66	26	7	10,6	33	51,6	25,0	50,0	12,0	17,0	12,2	10,8	11,0	10,8
2019-20	68	26	12	17,6	30	***	0,0	***	***	0,0	***	***	0,0	***
2020-21	63	29	22	34,9	12	***	***	***	***	***	***	***	***	***
2021-22	61	20	41	67,2	0	***	***	***	***	***	***	***	***	***
2022-23	34	9	25	73,5	0	***	***	***	***	***	***	***	***	***
2023-24	28	4	24	85,7	0	***	***	***	***	***	***	***	***	***
Moyenne	63	-	-	-	-	59,3	12,5	58,0	12,8	15,5	12,8	11,1	11,5	11,1

Déperdition : Sortie prématurée (avant la diplomation) d'une partie des effectifs engagés dans un programme d'études.

Le régime d'études est le régime au premier trimestre d'activité dans le programme.

Le taux de diplomation et la durée des études ne sont pas calculés quand le nombre d'étudiants actifs est égal ou supérieur à 15 % du nombre de nouveaux inscrits.

La durée des études est égale au nombre de trimestres consécutifs durant lesquels l'étudiant a été inscrit dans le programme.

La durée réelle des études est égale au nombre de trimestres durant lesquels l'étudiant a été inscrit à au moins une activité dans le programme, incluant les activités de recherche.

2.4 Retombées attendues de la modification

Ce projet de modification majeure offre à l'équipe du BEFLS l'occasion de mettre en place des mesures concrètes pour assurer l'arrimage avec le nouveau référentiel de compétences, tout en

apportant des réponses aux enjeux identifiés lors des consultations. Plus largement, il vise à renforcer la vitalité du programme — légèrement en baisse ces dernières années — en favorisant une immersion plus rapide dans la pratique professionnelle de l'enseignement du français langue seconde, un secteur confronté à une pénurie marquée de personnel qualifié.

Plus concrètement, la modification proposée devrait entraîner plusieurs retombées significatives, notamment :

- L'adaptation du programme aux nouvelles exigences de la profession enseignante, en particulier à la lumière du référentiel actualisé des compétences professionnelles publié par le MÉQ en 2020;
- L'implantation d'une véritable approche-programme, mobilisant l'ensemble des personnes actrices de la formation au BEFLS, en cohérence avec les orientations du nouveau référentiel des compétences professionnelles en enseignement (voir l'annexe 2 pour la progression des compétences proposé dans le cadre du programme de BEFLS révisé);
- L'amélioration de l'attractivité du programme, avec pour objectif d'augmenter les demandes d'admission, le taux d'inscription, la rétention ainsi que le taux de diplomation. Cette bonification passerait notamment par :
 - la mise à jour de certains cours existants;
 - la création de nouveaux cours portant sur des thématiques novatrices en didactique du français langue seconde;
 - l'intégration accrue d'activités de formation axées sur la recherche;
 - une plus grande flexibilité dans la structure des stages, afin de mieux répondre aux besoins et au rythme de progression des personnes étudiantes, et ce particulièrement en quatrième année.

2.5 Entrée en vigueur

L'équipe du BEFLS est prête à déployer ce projet pour le trimestre d'automne 2026 (rentrée de l'année universitaire 2026-2027).

2.6 Consultations

De nombreuses et différentes rencontres et consultations auprès des personnes impliquées dans le BEFLS ont été réalisées au cours des dernières années. Voici une synthèse des principales activités qui ont mené à la modification de ce programme:

25 mars 2022: Journée nationale d'étude du Référentiel organisée par le ministère de l'Éducation (MEQ), le Comité d'agrément des programmes de formation du personnel enseignant (CAPFE) et l'Association des doyens, doyennes et directeurs, directrices pour l'étude et la recherche en éducation au Québec (ADEREQ).

1er juin 2022: Journée d'étude à la FSE sur l'implantation du nouveau référentiel de compétences (Le nouveau référentiel de compétences: Une vision à développer, de l'innovation à intégrer et un chantier à planifier).

21 septembre 2022: Rencontre de discussion sur la refonte des programmes en enseignement des langues secondes entre des personnes professeures du Département de didactique des langues (DDL).

27 octobre 2022: Rencontre de discussion sur la refonte des programmes en enseignement des langues secondes entre des personnes chargées de cours au DDL.

8 novembre 2022: Demi-journée d'étude avec les personnes enseignant des cours de didactique des langues ou de didactique des langues secondes dans les programmes d'enseignement en langue seconde (baccalauréat en enseignement de l'anglais langue seconde et baccalauréat en enseignement du français langue seconde). À cette occasion, les personnes participantes ont pu se familiariser avec le nouveau référentiel de compétences et se sensibiliser aux assises, aux principes et à la formation aux connaissances dans le référentiel.

21 novembre 2022: Discussion sur le profil d'entrée dans les programmes d'enseignement en langue seconde avec des personnes chargées de cours.

8 décembre 2022: Discussion sur le profil de sortie des programmes d'enseignement en langue seconde avec des personnes chargées de cours.

22 mars 2023: Rencontre facultaire concernant l'implantation du nouveau référentiel dans les programmes de formation en enseignement. Cette rencontre de partage des programmes avait pour objectif de décider des éléments du plan de déploiement institutionnel du nouveau référentiel de compétences qui devraient faire l'objet d'une mise en œuvre commune (complète ou partielle) entre les programmes.

Hiver 2023: De nombreuses consultations ont été menées auprès des personnes impliquées dans le programme de BEFLS afin de mieux comprendre leurs perceptions quant au programme. D'abord, un sondage a été complété par des personnes diplômées du programme (n=43), des personnes étudiantes de troisième (n=23) et de quatrième année (n=33) et des personnes professeures et chargées de cours (n=17). Plus spécifiquement, le sondage visait à dégager 1) le développement perçu des compétences en enseignement dans le programme actuel; 2) la pertinence perçue des cours DDL, DLS et autres; 3) les principaux commentaires des personnes répondantes quant au programme de BEFLS, de façon générale.

Au cours de l'hiver 2023, des groupes de discussion avec plusieurs de ces personnes ont aussi été réalisés afin de connaître leurs suggestions pour l'implantation du nouveau programme.

En parallèle, les discussions et travaux du comité des programmes de 1er cycle en didactique des langues concernant la refonte du programme de BEFLS ont débuté à l'hiver 2022, dans la foulée de la Journée nationale d'étude du Référentiel (voir plus haut). Un sondage de satisfaction réalisé par l'Association étudiante en enseignement des langues secondes (AEELS) de l'UQAM avait déjà permis de dégager des perceptions des personnes étudiantes au sujet des cours-stages, des cours

de préparation aux stages, de l'aide apportée ou demandée par les personnes étudiantes, etc. À partir de l'année académique 2022-2023, un point concernant l'implantation du nouveau référentiel de compétences et la refonte du programme a été placé systématique à l'ordre du jour des rencontres du comité de programmes afin d'assurer le suivi des discussions et des travaux. Ainsi, lors des rencontres du comité de programmes, la grille de cheminement a notamment été discutée et les membres étudiants ont proposé de nombreuses suggestions de réorganisation, d'ajout et de retrait des cours du programme.

3 – RESSOURCES NÉCESSAIRES

Cours MAT2300: L'intervention de deux personnes conférencières du milieu (ex. personnes conseillères pédagogiques en mathématiques auprès d'élèves en apprentissage du français) est prévue pour ce cours, avec une rémunération de 200\$ par personne conférencière. Des frais supplémentaires de 400\$ sont donc demandés annuellement, de façon récurrente. L'achat de manuels spécifiques requiert aussi des ressources de 220\$ (en revanche, cette dépense est non récurrente).

4 – NOUVEAU RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES PROFESSIONNELLES

4.1 *Compétences professionnelles en enseignement*

Les modifications s'appuient en très large partie sur le nouveau référentiel des compétences professionnelles en enseignement, comme mentionné précédemment. L'ensemble du projet s'y retrouve donc directement rattaché. En cohérence avec le Plan de déploiement institutionnel soumis par l'UQAM pour arrimer la formation avec ce nouveau référentiel (annexe 1), les profils d'entrée et de sortie ont été revus, tout comme la nature des compétences, leurs dimensions et leur niveau de développement en cours de formation initiale et lors de l'insertion professionnelle (annexe 2). Ces éléments phares du programme de BEFLS tel que modifié permettront de favoriser le développement des compétences professionnelles des personnes se destinant à l'enseignement du français langue seconde.

4.2 *Stages*

Il n'y a pas de modification aux modalités de réalisation du stage 1, mais son titre a été modifié pour mettre l'accent sur le fait qu'il s'agit d'un stage de sensibilisation.

Les stages 2 (DLS2303) et 3 (DLS3305) sont désormais crédités à 7 crédits plutôt qu'à 5. Cette augmentation s'explique par la fusion des stages avec leurs cours de préparation respectifs, qui comptaient auparavant pour 2 crédits. Cette modification vise une meilleure cohérence pédagogique et permet un meilleur accompagnement des personnes étudiantes, notamment en cas d'échec de stage. Dans l'ancien modèle, le cours de préparation au stage (DLS2203 et DLS3205) devait être réussi avant de pouvoir effectuer le stage correspondant, ce qui posait un problème puisque deux cours offerts dans une même session ne peuvent être définis comme préalables l'un à l'autre. De plus, les personnes étudiantes qui devaient reprendre un stage ne bénéficiaient plus de l'encadrement du cours de préparation. La fusion vient donc répondre à ces enjeux.

Modifications en 4e année – Profils Stage et Pratique supervisée

Dans le **profil Stage**, le stage 4 passe de 9 à 10 crédits et intègre désormais la possibilité de réaliser un stage au secteur adulte. Un stage 4 court (6 crédits) est également maintenu pour les personnes étudiantes souhaitant faire un stage hors Québec (4 crédits).

Dans le **profil Pratique supervisée**, les personnes étudiantes ayant obtenu un contrat conforme aux critères du programme pourront réaliser leur pratique supervisée entre septembre et avril.

5 – ANNEXES

Annexe 1 – Plan institutionnel de déploiement du référentiel de compétences

Annexe 2 – Progression des compétences dans le programme de BEFLS

Annexe 3 – Tableau-synthèse du développement des compétences dans les cours

Annexe 4 – Rapport Analysisia

Annexe 5 – Tableau de modification du programme (tableau à trois colonnes)

Annexe 6 – Liste des cours modifiés (tableau à deux colonnes)

Annexe 7 – Grille de cheminement

Annexe 8 – Fiches de cours

Annexe 9 – Avis et résolutions